

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
29/06/2022

En exercice	Présents	Votants
14	10	14

Séance du 7 Juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept du mois de juillet à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, TYTGAT Loïc

Absent excusé : Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à Mme RENOU Christelle

M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme BOULAY Maryvonne

M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. Eric LELEU
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU

Mme Christelle RENOU a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire informe que suite à la démission de M. Serge MORILLON, il convient de désigner un nouveau suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) auprès de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois.

Mme le Maire informe que M. Louis DELGADO s'est porté candidat et demande qui souhaite également être candidat. Aucun autre élu n'est candidat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de désigner M. Louis DELGADO délégué suppléant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) auprès de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois, et autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2022-36 nomination d'un suppléant à la CLECT

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Le :
Et publié ou notifié
Le :
Le Maire

BOULAY Maryvonne

Le Maire

BOULAY Maryvonne